



Dettes entre particulier

Par Lilidjimi

Bonjour tout le monde,

Je me trouve dans un cas critique du moins je ne sais pas quoi faire.

IL y a presque 7 mois j'ai conclu un contrat avec une entreprise prénommée XX, ne pouvant pas régler la somme d'argent qu'un des représentant me demandait et qui m'était demandée pour pouvoir ouvrir mon propre compte en ligne, ce représentant m'a proposé de me faire une avance d'argent afin que je puisse démarrer l'activité aisément (une somme de presque 500 euros) et ainsi quand j'aurais une rentrée d'argent je pourrais lui rembourser cad qu'on s'était entendu sur le fait que je lui rembourserai quand je commencerais à avoir les bénéfices de l'activité sachant que je suis étudiante et que chaque mois je n'ai que ma bourse qui rentre et donc qu'avec celle-ci comme revenu principal je ne pourrai en aucun cas lui rembourser la somme demandée.

Mais 1 mois après me rendant compte que XX n'était pas une entreprise qui me correspondait du moins le travail ne me correspondait pas, je n'arrivais pas à faire des rentes car entre mes études et cette activité qui demande pas mal de temps à s'y consacrer je n'arrivais plus à tout gérer.

J'ai donc voulu arrêter l'activité et vu que je n'avais pas de rentrée d'argent je n'ai pas pu rembourser la somme due.

Expliquant ma situation au représentant de la dite société à qui je dois les sous et qui apparemment les avaient empruntés à un des haut gradé de cette société le représentant n'a trouvé d'autres solutions que de me dire qu'il fallait que je rembourse la somme dans tous les cas.

Sachant que je n'ai pas fait de reconnaissance de dette avec lui ni même vu la couleur de cette argent que je n'ai reçu qu'un simple mail me confirmant que la somme de 400 euros et quelque avait bien été versée à la société XX à mon nom, Aujourd'hui 7 mois après, le représentant me demande toujours de régler la somme due sachant que j'ai désactivé mon compte et que je n'ai touché aucun bénéfice du travail du moins j'ai touché une petite partie qui a été versée sur mon compte somme que j'ai dû rendre quelques mois après à la personne qui m'avait trouvé les clients elle aussi représentante de la société XX et qui a abandonné l'activité il y a un mois maintenant puisque j'étais bien consciente que cet argent ne m'appartenait pas car je n'avais fait aucune démarche pour qu'on me verse de telle sorte de l'argent après avoir fait une reconnaissance de dette signée lu et approuvée par la personne en question.

Dsl si mon cas est un peu long mais je ne sais vraiment pas quoi faire. Je ne sais pas s'il faut que je rembourse quand-même les 400 euros et quelque dûs sachant qu'aucune reconnaissance de dette n'a été signée et donc légalement je n'aurais aucune preuve et lui non plus n'aura pas de preuve prouvant que je lui ai bien remboursé la somme due ou que j'abandonne malgré les menaces de plus en plus pesante que le représentant me fait sachant que je suis étudiante de 18 ans et qu'au moment où le contrat avec la Société XX a été fait j'étais déjà majeur mais aussi qu'il s'agit d'un contrat électronique où je n'ai signé nul part de ma propre main, je n'ai reçu qu'un simple petit livret deux mois après mon inscription me souhaitant la bienvenue chez XX et me donnant les indications à suivre afin de me faire une rente d'argent le plus vite possible et m'expliquant un petit peu qu'est ce qu'était cette société....